

■ **Mayor Jean-Jacques**, à Lausanne, CH-550-1040283-4, entreprise individuelle dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif à été clôturée, maintenance industrielle (FOSC du 12.02.2008, p. 16/4335986). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, l'entreprise individuelle est radiée d'office, conformément à l'art.159. al.5, lit.a ORC.
Registre journalier no 5819 du 14.05.2008
(04483408 / CH-550.1.040.283-4)